

Association GALLECO  
Maison de l'économie sociale et solidaire  
Espace Anne de Bretagne  
15 rue Martenot  
35000 RENNES

### **Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 9 avril 2013**

Le 9 avril 2013 à 18h30, les membres de l'association Galléco se sont réunis en Assemblée générale à la Maison de l'économie sociale et solidaire - 15 rue Martenot à Rennes.

Les présents sont listés dans la feuille d'émargement jointe.

L'Assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation des membres du Conseil des collègues

Les délibérations suivantes sont soumises aux voix.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'Assemblée générale désigne les membres suivants comme membres du Conseil des collègues.

Collège des Membres de droit : Le Département d'Ille-et-Vilaine, qui a désigné comme représentants

- titulaires : Pierre-Yves Reboux, Jean-Yves Praud, Thierry Travers
- suppléants : Franck Pichot, Didier Le Bougeant, Catherine Jacquemin

Collège des Citoyens : Emmanuel Norvez (Rennes), Liliane Jamin (Fougères), Cyrille Tatard (Redon)

Collège des Entreprises : Patricia Gressent (Fougères), Marc Meichel (Redon), Jérôme Biver (Rennes)

Collège des Partenaires : Pas de candidature validée pour Fougères et Redon, Culture Bio pour Rennes sur proposition du CLA de Rennes

Collège des Collectivités : pas de candidats puisque la possibilité pour les collectivités d'accepter les gallécos n'est pas encore validée juridiquement.

Les membres du Conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 40.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'ensemble des membres du Conseil des collègues.